

**Communiqué de presse**  
Paris, le 19 juin 2025

## **L'Agefiph lance un appel à manifestation d'intérêt pour renforcer l'emploi des personnes en situation de handicap**

**L'Agefiph lance un appel à manifestation d'intérêt (AMI) pluriannuel 2025-2027 sur le thème « Handicap et Emploi ». Il s'agit d'un canal désormais unique de candidature pour soumettre des projets innovants pour l'emploi des personnes en situation de handicap. Cette dynamique s'inscrit dans la seconde étape de son plan stratégique ayant pour objectif le plein emploi des personnes en situation de handicap.**

### **L'Agefiph engagée pour l'innovation**

Dès 2020, en appui à la stratégie gouvernementale pour l'emploi des personnes handicapées, l'Agefiph s'engage pour l'innovation à travers une série d'appels à projets pour encourager la prévention de la désinsertion professionnelle et du maintien en emploi ou le développement des compétences. Elle retient également des projets au fil de l'eau. Cette initiative répondait notamment à une alerte de l'Igas, qui estimait en 2017 que 1 à 2 millions de personnes risquaient de perdre leur emploi en raison de leur état de santé ou d'un handicap mais aussi à la nécessité de couvrir de nouvelles situations ou de nouveaux environnements de travail. Plus de 111 projets ont été soutenus et 12 millions d'euros engagés. Des projets marquants et transformants ont été accompagnés (cancer, pair accompagnement, troubles du neurodéveloppement, nouvelles formes d'emploi ...).

Alors que nous avons commémoré récemment les 20 ans de la loi du 11 février 2005, cet appel à manifestation d'intérêt 2025-2027 marque une nouvelle étape pour l'Agefiph. Il s'appuie sur sa stratégie pour l'innovation définie avec ses partenaires, ses parties prenantes, des entreprises et les personnes concernées. Il vise à faire de l'alliance entre innovation et recherche un levier pour faire évoluer ses services, orienter ses actions, et renforcer son rôle de conseil auprès des pouvoirs publics. Ce nouveau cycle repose sur trois piliers : continuité, cohérence et audace, ayant pour objectif d'améliorer l'emploi des personnes en situation de handicap dans un monde du travail plus inclusif.

Un engagement de 1 million d'euros pour l'année 2025

Cet appel à manifestation d'intérêt « Emploi et Handicap » porte sur une thématique générique permettant d'ouvrir le champ de l'innovation en lien avec les territoires et les acteurs concernés dans une dynamique inclusive. Il est ouvert en continu sur l'ensemble de la période pluriannuelle 2025-2027 et bénéficiera d'une dotation fixée annuellement. Pour 2025, la dotation s'élève à un million d'euros. Les projets déposés pourront couvrir une pluri-annualité, ils devront répondre à des critères précis, notamment en matière de participation des parties prenantes ou de cofinancement.

Un nouveau format d'appel à candidature pour des projets encore plus innovants

L'appel à manifestation 2025-2027 s'inscrit dans la stratégie pluriannuelle pour l'innovation et la recherche de l'Agefiph, et devient le canal unique de sélection des projets innovants. Il répond à 5 principes clés : transparence, lisibilité, clarté, financement approprié et une sélection fondée sur des outils d'évaluation clairs.

La sélection sera organisée en continu sur l'ensemble de la période 2025-2027 à partir de trois critères :

- Des critères de recevabilité ;
- Des critères généraux précisant les caractéristiques générales des projets recherchés ;
- Des critères ciblés portant sur les caractéristiques précises des projets d'expérimentation et sur la qualité de la conduite du projet.

⇒ Il sera possible de consulter le règlement à partir du 19 juin 2025 et de déposer son projet à partir du 16 septembre 2025 sur la plateforme suivante : <https://agefiph-handinnov.com>

*« L'emploi des personnes en situation de handicap demeure un défi structurel dans notre société. Face à cette réalité, l'innovation n'est pas un luxe, c'est une nécessité pour que chaque situation de handicap ne soit plus considérée comme un frein, mais une richesse reconnue et mise en œuvre dans le monde du travail. »*, déclare **Christian Ploton, président de l'Agefiph.**

### À propos de l'Agefiph

L'Agefiph (Association de gestion du fonds pour l'insertion professionnelle des personnes handicapées) est l'acteur de référence emploi et handicap. Elle construit et finance des solutions pour compenser les conséquences du handicap au travail ; accompagne les acteurs de l'emploi, de la formation et de la santé au travail et les entreprises pour que soient pris en compte les besoins spécifiques des personnes handicapées ; grâce à son observatoire emploi et handicap, elle analyse la prise en compte du handicap dans le secteur de l'emploi, de la formation et de la santé au travail et dans les entreprises ; et enfin, pour accélérer les évolutions en matière de compensation et d'inclusion, l'Agefiph soutient la recherche et l'innovation. En 2024, l'Agefiph a notamment financé et réalisé plus de 175 650 interventions auprès de personnes en situation de handicap et des entreprises.

Plus d'informations sur [www.agefiph.fr](http://www.agefiph.fr) / suivez l'Agefiph sur X @Agefiph\_

### Contacts Agefiph

Ghislaine Cristofolletti / 06 21 65 41 96

Agence Wellcom/ Bastien Depond – Anne Mauvieux – Louna Bénicourt / [agefiph@wellcom.fr](mailto:agefiph@wellcom.fr) / 01 46 34 60 60